



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
DE LA SANTÉ  
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 28 juillet 2024

## **Episode de canicule : treize départements passent en vigilance orange à partir de ce dimanche 28 juillet à midi**

Météo France prévoit une hausse des températures avec un épisode de canicule sur une partie du quart sud-ouest du pays ainsi qu'en Savoie, en Haute-Savoie et en Haute-Corse. Dans ce contexte, les autorités sanitaires et l'ensemble des pouvoirs publics sont mobilisés, au niveau national comme au niveau local, pour anticiper et gérer l'impact sanitaire des fortes chaleurs.

A partir d'aujourd'hui, dimanche 28 juillet à midi, Météo France place en vigilance orange treize départements : la Savoie (73), la Haute-Savoie (74), la Haute-Corse (2B), la Haute-Garonne (31), le Gers (32), les Landes (40), la Gironde (33), le Tarn-et-Garonne (82), le Tarn (81), le Lot (46), la Dordogne (24) et la Corrèze (19) ainsi que vingt-deux départements en vigilance jaune dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays-de-la-Loire et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

A compter du mardi 30 juillet, bien que les températures devraient connaître une légère baisse dans le sud-ouest, les fortes chaleurs pourraient s'étendre à une plus grande partie du pays et notamment à l'Île-de-France.

### **Adopter les bons gestes contre les vagues de chaleur pour se protéger et prendre soin de son entourage**

Les vagues de chaleur peuvent avoir des effets importants sur la santé de tous, et particulièrement des personnes vulnérables. Pour s'en protéger et protéger son entourage, des comportements individuels et collectifs sont à adopter :

- ✓ Rester au frais ou passer plusieurs heures par jour dans un lieu rafraîchi ;
- ✓ Boire de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- ✓ S'humidifier le corps plusieurs fois par jour ;
- ✓ Fermer les volets et fenêtres ;
- ✓ Manger frais et équilibré ;
- ✓ Eviter l'alcool ;
- ✓ Prendre des nouvelles des plus fragiles.

En cas de besoin d'une prise en charge ne relevant pas d'une urgence vitale :

1/ Appelez prioritairement votre médecin traitant

2/ S'il n'est pas disponible, recourez à une alternative à proximité, en consultant par exemple la carte des lieux de soins sur [santé.fr](https://santé.fr) ([accessible en anglais](#)).

3/ En cas de doute ou si aucune offre n'est disponible, appelez le 15 avant de vous rendre aux urgences.

Pour s'informer en temps réel de la situation météorologique, la [carte de Vigilance de Météo-France](#) est mise à jour à minima deux fois par jour à 6h et 16h.

### **Un dispositif de surveillance renforcé et des recommandations adaptées pour les Jeux olympiques et paralympiques**

Pour anticiper les épisodes de fortes chaleurs et déployer les mesures de prévention et de gestion adaptées à la situation, une remontée d'information régulière sur la situation météorologique aux autorités et à l'organisateur des jeux, Paris 2024, est mise en place. Paris 2024 assure également tout au long des jeux une surveillance au sein de ses dispositifs de premier secours afin de préciser l'impact des vagues de chaleur sur les sites olympiques.

Au cours des épisodes de fortes chaleurs, Paris 2024 activera un dispositif spécifique et adressera les recommandations adaptées à l'ensemble des participants et spectateurs des épreuves sur les sites olympiques. Il est recommandé à tout spectateur se rendant à épreuve olympique de s'hydrater régulièrement en buvant de l'eau.

**Pour en savoir plus :**

- [Les vagues de chaleur et leurs effets sur la santé - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(sante.gouv.fr\)](#)
- [Saison estivale 2024 : à un mois des Jeux olympiques et paralympiques, les autorités rappellent les bons gestes à adopter et renforcent la surveillance sanitaire](#)
- [Canicule et fortes chaleurs : prévenir les risques – Santé publique France \(santepubliquefrance.fr\)](#)

**Contacts presse :**

- **Centre de crises sanitaires, ministère du Travail, de la santé et des solidarités :** [alertes-presse@sante.gouv.fr](mailto:alertes-presse@sante.gouv.fr) / 01 87 05 93 80